



AVIS DE CONVOCATION
DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA
EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LE VENDREDI 12 AVRIL 2024

=====

Les Actionnaires de **Coris Bank International (CBI SA)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de trente-deux milliards (32 000 000 000) F CFA dont le siège social est à Ouagadougou, 1242 Avenue Docteur Kwamé N'Krumah, 01 BP 6585, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2000 B 932, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le vendredi 12 avril 2024 à partir de 09 heures** précises à **Sopatel Hôtel Silmandé SA**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point I :** Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Point II :** Lecture du Rapport du Conseil de Conformité Interne de la Branche de Finance Islamique à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice financier 2023 ;
- Point III :** Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur les rémunérations exceptionnelles et sur les conventions règlementées ;
- Point IV :** Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
- Point V :** Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Point VI :** Rapport de l'évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés, du Conseil de Conformité Interne et de leurs membres au titre de l'exercice 2023 ;
- Point VII :** Nomination d'Administrateurs non exécutifs ;
- Point VIII :** Renouvellement de mandats d'Administrateurs et de membres de Conseil de Conformité Interne ;
- Point IX :** Vote des résolutions.

Le Président du Conseil d'Administration

Idrissa NASSA